

Construire l'avenir ensemble

A l'heure où j'écris cet édit, la France entière est à nouveau confinée pour tenter de ralentir l'épidémie liée à la Covid-19. Assurant une mission de service public, Habitats de Haute-Alsace a pu maintenir ses activités et assurer ainsi une qualité de service optimum pour ses clients-locataires, dans le strict respect des consignes sanitaires. Ainsi, tous nos points d'accueil au public ont pu rester ouverts et l'ensemble des missions de gestion locative être assurées et je m'en félicite. Le logement social est en effet aujourd'hui, plus que jamais, un rempart face à la crise et à la dégradation des conditions de vie d'un grand nombre de nos concitoyens. Maintenir son accès au plus grand nombre dans ces moments difficiles reste une priorité pour les équipes de l'Office.

Elu en juin dernier à la Présidence d'Habitats de Haute-Alsace, après y avoir été administrateur pendant 22 ans, je mesure les responsabilités qui sont liées à cette fonction et l'ampleur de la tâche dans ce contexte particulier. Depuis sa création il y a presque 100 ans, Habitats de Haute-Alsace n'a eu de cesse de porter haut et fort sa mission d'intérêt général au service des ménages aux revenus modestes et des collectivités locales. Offrir un logement de qualité à un prix abordable aux plus fragiles doit être et rester une priorité. Pour ce faire, je consacrerai toute mon énergie pour mener à bien cette mission d'intérêt général.

A court terme, un des enjeux forts pour Habitats de Haute-Alsace sera de répondre aux obligations de la loi Elan, qui impose à tous les organismes Hlm d'atteindre le seuil de 12 000 logements gérés, via des rapprochements inter-bailleurs. Dans ce contexte, l'Office a fait le choix de se rapprocher de 4 bailleurs haut-rhinois pour créer une Société Anonyme de Coordination. Cette nouvelle entité de près de 32 000 logements, qui verra le jour en 2021, sera en conformité avec la loi et nous permettra de répondre à notre mission d'intérêt général avec encore plus d'efficacité, tout en conservant chacun notre autonomie.

En regroupant nos moyens et nos savoir-faire, nous serons à même de lancer davantage d'opérations de construction et de réhabilitation du patrimoine et de mener des projets innovants et partagés.

Si l'année 2021 s'annonce dense pour Habitats de Haute-Alsace, être à l'écoute de vos besoins en termes d'habitat et à vos côtés pour les réaliser restera toujours notre priorité.

Bien à vous,

Michel Habig,
Président d'Habitats de Haute-Alsace



● Page 3
Des œuvres d'art
à ciel ouvert



**P.2 : Favoriser l'accession
à la propriété avec ATHIS**



**DOSSIER / P.4 et 5 :
Interview Bernard Gautier**



**P.6 : Une future Résidence
Autonomie à Wittelsheim**

L'association de deux partenaires de référence pour favoriser l'accèsion à la propriété

Habitats de Haute-Alsace s'est associé au promoteur Pierres et Territoires, filiale de Procivis Alsace, pour développer l'activité d'accèsion sociale à la propriété sur le département du Haut-Rhin. Nos deux organismes ont ainsi créé la société ATHIS, qui réunit les savoir-faire, les expertises et les valeurs de chacun afin de toujours mieux répondre aux attentes des collectivités et des futurs propriétaires.

L'accèsion abordable et sécurisée : un levier d'attractivité et de mixité pour les territoires

Tout en permettant de répondre aux attentes des collectivités locales, l'accèsion sociale à la propriété contribue à encourager le parcours résidentiel des locataires et des ménages modestes, en leur offrant des possibilités de devenir propriétaires dans des conditions économiques soutenables et sécurisées via le dispositif de location-accession. L'accèsion abordable et sécurisée à la propriété permet de favoriser l'installation ou le maintien sur un territoire de ses habitants, quels que soient leur âge ou leur composition familiale. Cette accèsion aidée est une réelle opportunité de devenir propriétaire de sa résidence principale, car elle propose des logements à des prix maîtrisés et un mode d'accèsion sécurisé. Vecteur de mixité, elle contribue à diversifier les modes d'habiter sur une commune.

L'accèsion abordable : un projet gagnant-gagnant

Accessible à plus de 50 % des ménages, l'accèsion sociale à la propriété permet de favoriser l'installation ou le maintien sur un territoire de jeunes ménages primo-accédants.

Pour de nombreuses familles, cette accèsion aidée est une réelle opportunité de devenir propriétaire de leur résidence principale, car elle propose à la fois des logements à des prix compétitifs et un mode d'accèsion sécurisé.

Destiné aux ménages respectant des plafonds de ressources réglementaires, le dispositif de Prêt Social Location-Accession (PSLA) présente notamment l'avantage d'un taux de TVA réduit (5,5 % au lieu de 20 %), d'une exonération de la taxe foncière pendant quinze ans et de frais de notaire réduits. Le propriétaire entre dans les lieux avec un contrat de location-accession, qui, pendant 9 à 18 mois, l'engage à verser une redevance à son bailleur se composant d'un loyer et d'une épargne, ce qui lui permet de constituer une partie de son apport personnel en vue de l'achat.

La sécurisation du dispositif implique également une garantie de rachat et de relogement dans les 15 ans à compter de la levée d'option en cas d'accident de la vie.

Avantage non négligeable pour les communes impactées par les obligations de la loi SRU : **les logements construits dans le cadre du dispositif PSLA sont intégrés dans l'inventaire des logements pris en compte pour calculer l'atteinte du quota des logements sociaux pour une durée de cinq ans après la levée d'option.**

Le Prélude à Ingersheim

23 logements proposés en accèsion sociale à la propriété



Pour en savoir plus :
athis@hha.fr
 Tél. 03 89 22 93 20



Une formation de peintre en bâtiment pour favoriser l'insertion professionnelle

Dans le cadre de sa démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises et afin d'encourager l'accès ou le retour à l'emploi de ses clients-locataires (mais pas que !), Habitats de Haute-Alsace s'est associé à l'Afpa Grand Est et à M Intérim Insertion pour proposer une formation de peintre en bâtiment à 8 personnes. Durant 4 mois, les stagiaires (dont un locataire HHA) ont ainsi suivi des cours sur le plateau technique du centre Afpa de Colmar mais également des mises en pratique au sein de logements et de cages d'escaliers mis à disposition par Habitats de Haute-Alsace. La formation a permis aux stagiaires d'acquérir les compétences professionnelles de base associées au métier de peintre en bâtiment mais également d'obtenir trois certifications règlementaires : travail en hauteur, sauveteur secouriste du travail ainsi qu'une habilitation électrique. La formation s'est terminée fin octobre par un Job Dating auquel ont été conviées des entreprises de peinture partenaires en recherche de nouveaux collaborateurs. Cette action de formation était une première pour Habitats de Haute-Alsace, qui souhaite créer de nouveaux partenariats avec les acteurs du territoire et faire vivre sa démarche RSE. Une expérience positive et encourageante qui sera renouvelée.



Des œuvres d'art à ciel ouvert

Après une première fresque créée l'an passé à Guebwiller par l'artiste italien Peeta, en partenariat avec la galerie mulhousienne Orlanda Lavergne, l'Office s'est associé cette année à la Commune de Wittenheim pour mettre une touche de couleur au sein du quartier Forêt-Schlucht-Loucheur récemment réhabilité. Désormais, sur la façade de la chaufferie s'entremêle une diversité d'oiseaux pour le plus grand plaisir des passants et des habitants du quartier. Cette fresque a été réalisée durant la semaine du 20 juillet dernier par l'artiste strasbourgeois Stom500 avec, comme artistes-assistants 8 jeunes du quartier. Pour ce projet, l'idée était en effet d'associer au maximum les habitants et les faire participer à la création de la fresque. Les 8 artistes en herbe ont ainsi co-réalisé l'œuvre de A à Z avec l'artiste, grâce notamment à la mise en place d'un atelier en amont de la réalisation sur site. L'artiste, habitué à des projets avec un public jeune, a souhaité donner une touche sylvestre à l'ensemble, tout en s'harmonisant avec la couleur des bâtiments. Avec un nouveau projet sur la commune d'Altkirch pour 2021, l'Office ne compte pas s'arrêter là ! Ces fresques, très appréciées des habitants, permettent en effet de porter un autre regard sur le patrimoine Hlm tout en renforçant l'attractivité des communes grâce à la mise en lumière d'œuvres d'artistes de renom.



Fresque réalisée par l'artiste Stom500 à Wittenheim



Fresque réalisée par l'artiste Peeta à Guebwiller

Vous seriez intéressé pour un projet de fresque sur votre commune ?

N'hésitez pas à contacter

Gala Moerlen, responsable communication chez Habitats de Haute-Alsace au 03 89 22 93 14

ou par mail : gala.moerlen@hha.fr

L'Union sociale pour l'habitat lance Hlm-Info.fr, un nouveau site d'information sur le logement social à destination du grand public

Le site d'information grand public Hlm-info.fr, lancé par l'Union sociale pour l'habitat, est né du constat qu'il n'existe pas de site rassemblant l'ensemble des informations nécessaires aux demandeurs d'un logement social ou aux locataires. L'Union sociale pour l'habitat a souhaité rassembler, sur un site web unique, le maximum d'éléments sur les démarches, les droits et le fonctionnement du logement social. « Suis-je éligible à un logement social ? Quels sont mes droits et devoirs en tant que locataire ? Puis-je acheter un logement social ? ». Différentes rubriques composent ce nouveau service d'information, avec notamment un simulateur d'éligibilité et de nombreux contacts utiles, définis en fonction de sa localisation géographique. Hlm-info.fr vient compléter l'offre numérique de l'Union sociale pour l'habitat, avec le site institutionnel, et Bienveo.fr, qui met en visibilité les offres de logements disponibles.



« Nous voulons simplifier la vie de nos clients-locataires »

Bernard Gautier est Directeur de la Relation Clientèle depuis juillet 2019, après avoir passé trois ans et demi comme Responsable de la Gestion Locative et du Développement Social. Depuis sa prise de fonction, de nombreux projets ont été lancés pour améliorer l'accompagnement et la relation avec les locataires. Des projets qui seront mis en place dès 2021 comme l'extranet locataire, le bail à signature électronique ou encore le diagnostic technique à distance.

Quels ont été les objectifs prioritaires fixés par le Directeur général à votre arrivée à la Direction de la Relation Clientèle ?

Bernard Gautier : Si la pierre angulaire de la Direction de la Relation Clientèle est bien évidemment la qualité de service rendu à nos clients-locataires – Habitats de Haute-Alsace est certifié Qualibail depuis 2017 - un de mes objectifs prioritaires était de renforcer le collectif et travailler davantage en « mode projet », c'est-à-dire de façon plus collaborative, non seulement avec l'ensemble de l'équipe, mais également avec nos locataires. Les travaux entrepris depuis plusieurs années à l'Office pour faire évoluer notre mode de management est venu accentuer ce mouvement de fond. Sachant que la Direction de la Relation Clientèle représente une centaine de personnes réparties sur six sites - le siège de l'Office à Colmar, quatre agences et une antenne de proximité - j'ai donc souhaité réunir rapidement l'ensemble des personnels de la Direction pour travailler sur l'évolution de nos métiers, sur la relation avec nos clients-locataires et sur la qualité de service renforcée que nous souhaitons leur offrir. Pour ce faire, nous avons organisé un séminaire le 10 octobre 2019, réunissant sur une journée tous les collaborateurs de la Direction.

Qu'est-il ressorti de ce séminaire ?

B.G. : Cette journée, co-animée par des partenaires extérieurs et nos responsables d'agence, nous a permis d'identifier des axes d'amélioration ainsi que des attentes de nos collaborateurs concernant les procédures en place, la communication, la formation, les outils numériques et notre organisation en général. Début 2020, les premiers groupes de travail ont été organisés sur les thématiques de la gestion et de l'amélioration des réclamations et de la propreté. Pour la première fois, des locataires et des représentants des locataires ont été intégrés à ces travaux afin de bénéficier de leur vision des choses et de leur expérience de terrain. Juste avant le confinement en mars, nous avons eu une réunion de lancement de ces groupes de travail, malheureusement, le Covid-19 a interrompu nos travaux qui à la base, devaient durer au moins 3 mois. Nous espérons pouvoir reprendre début 2021, dès que nous pourrons à nouveau nous réunir « en présentiel ».

Quels sont les autres projets ?

B.G. : Nous souhaitons développer notre politique sociale à travers des partenariats plus resserrés avec les acteurs socio-économiques présents sur les territoires. Nous allons également travailler sur l'évolution du métier de gardien, comme nous l'avons fait pour le métier de correspondant de sites entre 2018 et 2020. L'idée est d'étudier l'évolution des missions et des profils de gardiens pour ne pas être en décalage avec les attentes des locataires, de nos collaborateurs et la société dans les années à venir. Un vaste chantier est également en cours concernant les outils numériques au sein de l'Office. Nous souhaitons créer un extranet locataire pour rendre nos services accessibles directement et fluidifier la communication : les locataires pourront ainsi avoir accès à certains services, nous faire leurs retours et nous transmettre leurs réclamations directement. Nous travaillons aussi à développer un outil de diagnostic à distance. Comme une téléconsultation chez le médecin, cela permettra à nos équipes d'établir un diagnostic sur les travaux à effectuer et d'envoyer une entreprise pour intervenir. Un gain de temps considérable pour nos équipes et pour les locataires ! Une application vient également d'être déployée auprès de nos gardiens, qui leur

permet d'alerter plus facilement et rapidement sur l'état de propreté des parties communes. Et enfin, un groupe de travail planche actuellement à la mise en place d'un bail à signature électronique. A cela s'ajoutent d'autres projets importants, en particulier le BIM - Modélisation des informations de nos bâtiments - porté par Laurent Biehlmann, Directeur des Investissements et du Patrimoine.

Vous proposez de nouveaux outils et services numériques, mais êtes-vous certain que l'ensemble de vos locataires sont équipés pour les utiliser ?

B.G. : Les locataires du parc social sont aussi bien équipés que l'ensemble de la population française. Avec un taux d'équipement supérieur pour les smartphones par rapport aux ordinateurs. Notre volonté est de leur proposer des services modernes qui peuvent simplifier leurs démarches et leur quotidien. Mais les locataires qui ne seraient pas équipés ou pas à l'aise avec les outils numériques, notamment les seniors, ne sont pas oubliés. Tout ce qui sera proposé en version numérique, restera aussi disponible en format papier et traditionnel. Nous n'excluons personne. Il sera toujours possible de signer un bail à la main avec un stylo, de même qu'on pourra toujours faire une demande de travaux de façon classique.

A quelle date ces nombreux projets seront-ils mis en place ?

B.G. : L'extranet locataire sera mis en ligne dans la continuité de notre nouveau site internet, c'est-à-dire à partir de 2e trimestre 2021. Le bail à signature électronique sera proposé en début 2021 et le visio-diagnostic probablement d'ici mars 2021. Nous allons inclure des locataires dans le groupe de travail sur l'extranet. Tous ces projets sont mis en place de façon collaborative. Nous veillons aussi à ce qu'ils soient en phase avec les quatre valeurs de Habitats de Haute-Alsace qui sont : le respect, la solidarité, l'innovation et le professionnalisme.

Est-ce que la crise sanitaire et le confinement ont changé les relations avec les clients-locataires ?

B.G. : Cette crise nous a poussés à accélérer le développement d'outils numériques. Au printemps dernier, seuls nos gardiens sont restés présents sur le terrain, nous n'avions plus de collaborateurs en agence, nous avons orienté tous les locataires vers le téléphone et les courriels. Si nous avions eu un extranet, cela aurait été plus simple pour tout le monde. Cette période nous a aussi rapprochés de nos locataires car nous avons organisé des campagnes d'appels téléphoniques vers deux publics prioritaires : les locataires qui pouvaient avoir des problèmes de paiement afin d'éviter des situations d'endettement et les seniors. Pendant le confinement nous avons ainsi appelé les locataires de 70 ans et plus, soit environ 1000 personnes. De manière générale, cette année 2020, si particulière, nous aura permis de réinterroger en profondeur notre organisation et d'aborder 2021 avec beaucoup de projets enthousiasmants au service de nos clients-locataires.

“Le Hameau d’Amélie” : une future Résidence Autonomie à Wittelsheim



© AEA Architectes



Lauréat du concours organisé par la commune de Wittelsheim pour la construction d’une Résidence Autonomie, Habitats de Haute-Alsace s’est associé à l’APALIB pour mener à bien ce projet, qui verra le jour en 2022. Retour sur l’historique et les enjeux de ce projet avec le maire, Yves Goepfert.

Pourquoi la commune de Wittelsheim s’est-elle lancée dans un projet de Résidence Autonomie ?

Yves Goepfert : Ce projet est né d’une volonté politique forte d’apporter aux seniors un lieu de vie sécurisé et adapté. A Wittelsheim, plus de 1 100 habitants ont plus de 75 ans, ils représentent environ 12% de la population. Les logements actuels des cités minières avec des étages, de nombreux escaliers et des salles de bains étroites ne sont pas fonctionnels. Et nous avons seulement deux résidences pour personnes âgées dans la commune : l’une de 64 logements datant des années 1970 et une autre de 15 logements datant des années 2000 et gérée par Habitats de Haute-Alsace. Dès 2014, nous avons réalisé une enquête auprès des personnes âgées de la commune concernant les logements, les lieux de vie, les transports, etc. Cette enquête a révélé un besoin en matière de logements adaptés pour les seniors. En 2017 nous avons donc créé un groupe de travail qui a opté pour la construction d’une résidence autonomie. Ce mode d’habitat nous a paru pertinent pour des seniors autonomes car c’est une formule intermédiaire entre le domicile et l’Ehpad (Etablissement d’hébergement pour personnes âgées dépendantes).

Quelles étaient les attentes et exigences de la commune sur cette résidence ?

Y.G. : Notre cahier des charges comportait différentes préconisations : proximité du centre-ville, un bâtiment bien intégré à son environnement (nous ne voulions pas un bloc), appartements de type T2 et T3, espaces verts, locaux pour les services d’animation, d’accueil, de restauration, et un tarif qui reste accessible. Nous avons choisi de confier la gestion de la résidence à l’association APALIB, acteur majeur de l’économie sociale et solidaire dans le Haut-Rhin et qui a reçu l’agrément

du Conseil départemental pour l’obtention du « label Résidence Autonomie » qui permettra de financer des actions d’animation. En 2019, nous avons ainsi lancé une consultation publique auprès des bailleurs sociaux pour la construction et notre choix s’est porté sur Habitats de Haute-Alsace.

Pourquoi Habitats de Haute-Alsace a été retenu ? Qu’est-ce qui a fait la différence ?

Y.G. : Habitats de Haute-Alsace a respecté le cahier des charges et le calendrier mais l’Office a surtout été innovant en faisant des propositions d’amélioration de l’opération afin de la rendre économiquement viable. La proposition architecturale présentée par Habitats de Haute-Alsace nous a également paru plus attractive que son concurrent. Les trois corps de bâtiments disposés en étoile offrent en effet une vision aérée et on y retrouve un esprit pavillonnaire des cités minières et de « village ». Le fait qu’Habitats de Haute-Alsace possède une grande expérience dans la construction de Résidences Autonomie et collabore régulièrement avec l’association APALIB nous a paru également important. Et nous souhaitons développer notre partenariat avec Habitats de Haute-Alsace car dans les logements de la commune qui leur appartiennent, le taux de satisfaction des locataires atteint 96%.

Située à proximité immédiate du centre-ville, la résidence sera composée de 35 logements (25 F2 et 10 F3) chacun composé d’un accès extérieur (terrasse ou balcon), d’une cuisine et d’une salle de bains entièrement équipées et adaptées aux besoins des personnes en mobilité réduite. Le projet comprend également la construction d’une salle de restauration, d’une cuisine commune, d’une bibliothèque et d’une salle de réunion. Tous les logements seront proposés à la location. Livraison prévisionnelle : printemps 2022.

Habitats de Haute-Alsace intègre l’OFSA, un nouvel outil pour rendre l’accession à la propriété abordable

Habitats de Haute-Alsace est membre depuis peu de l’Organisme Foncier Solidaire d’Alsace (OFSA), porté par la Société d’Aménagement et d’Équipement de la Région de Strasbourg (S.E.R.S) et Procvivis Alsace. Fruit d’une collaboration entre collectivités territoriales et acteurs locaux de l’aménagement et du logement, l’OFSA offre depuis cette année une nouvelle opportunité d’accession abordable à la propriété via un Bail Réel et Solidaire conclu entre l’acquéreur et l’organisme.

Le principe du Bail Réel et Solidaire

Le mécanisme d’un Organisme Foncier Solidaire (OFS) est basé sur la dissociation entre le foncier et le bâti lors de l’acquisition d’une résidence principale par un ménage sous plafond de ressources : l’acquéreur est d’une part propriétaire de son logement et par ailleurs locataire de la quote-part de foncier affectée à ce logement. L’OFS reste propriétaire du foncier et le met à disposition de l’acquéreur au travers d’un Bail Réel et Solidaire (BRS). En cas de revente du logement par le propriétaire, le prix de cession du logement est encadré ; le nouvel acquéreur doit répondre aux mêmes critères de ressources et être agréé par l’OFSA.

Les avantages du BRS pour l’acquéreur

- un prix d’achat modéré par rapport à l’offre classique (jusqu’à 1/3 de moins que le prix du marché),
- une redevance mensuelle maîtrisée sur le long terme (entre 1 à 2€/m²/mois en fonction de la situation du bien),
- des droits réels rechargeables pour chaque acquéreur, permettant d’inscrire le dispositif dans la durée,
- une sécurisation forte avec une garantie de rachat et le cas échéant de relogement.

Les avantages du BRS pour la commune

- un prix du bien immobilier régulé par un mécanisme anti-spéculatif (encadrement du prix de revente lors des ventes successives),
- des logements comptabilisés pour répondre aux exigences de mixité sociale prévues par la loi SRU (en tant que PLS).

L’OFSA pour quels projets ?

La vocation première d’un OFS est d’acquérir du foncier (bâti ou non) en zone tendue, là où les prix sont les plus élevés, afin de créer une offre en accession abordable. Au-delà de ce périmètre spécifique, l’OFSA prévoit un large spectre d’intervention pour répondre aux enjeux et besoins de tous les territoires alsaciens et des objectifs de développement de l’habitat collectif et individuel :

- lotissements communaux et en Zone d’Aménagement Concerté (ZAC),
- opérations dans le cadre des dispositifs « Action Cœur de Ville » (sur des fonciers dégradés déjà bâtis à rénover ou à rebâtir),
- opérations de revitalisation du territoire,
- opérations de rénovation urbaine pour contribuer à faciliter le redressement de copropriétés dégradées...

L’OFSA a ainsi vocation à intervenir sur l’habitat sous toutes ses formes, et à permettre notamment aux communes de contribuer à la transformation opérationnelle d’opportunités foncières. Le positionnement de l’OFSA sera particulièrement adapté aux opérations complexes, en complémentarité d’autres opérateurs pour assurer une diversité d’offre.

Pour plus d’informations, n’hésitez pas à contacter

Laurent Biehlmann,
Directeur des Investissements
et du Patrimoine au
03 89 22 93 49
laurent.biehlmann@hha.fr



© Canva



OSTHEIM

Réhabilitation BBC

Résidence rue des Ecoles



- **Livraison** : mars 2020
- **Composition** : 24 logements F3
- **Loyers** : à partir de 296€

Construits en 1954, les deux bâtiments de la rue des Ecoles à Ostheim ont fait peau neuve et se découvrent une nouvelle jeunesse après plus de 12 mois de travaux en site occupé. Les 24 logements bénéficient désormais de fenêtres double-vitrage, d'une chaudière collective au gaz et d'une isolation thermique renforcée de toute l'enveloppe des bâtiments (toiture, façades, sous-sol). Au sein des logements, les salles de bain ont été entièrement refaites à neuf et les baignoires remplacées par des douches. Concernant les aménagements extérieurs, les travaux ont intégré la création d'un local poubelles et d'un local vélos et les voiries ont été réaménagées pour créer des places de parking supplémentaires, tout en conservant de vastes espaces verts et des jardins partagés. Mais le plus grand changement est l'ajout de balcons rapportés qui rendent méconnaissable la résidence. ■ Investissement : 1,5 M€



HUNINGUE

Réhabilitation BBC

Résidence Blanchard



- **Livraison** : janvier 2020
- **Composition** : 24 logements du F4 au F5
- **Loyers** : de 454€ (F4) à 493€ (F5)

Si le label « PassivHaus » n'a finalement pas pu être obtenu à quelques kWh près, l'opération de réhabilitation de la résidence Blanchard peut se féliciter d'aller bien au-delà d'une réhabilitation classique BBC et de pouvoir ainsi fournir aux locataires une performance thermique de très haut niveau. Principaux travaux réalisés : isolation thermique par l'extérieur des façades (26 cm), isolation des combles (45 cm) et isolation des planchers bas (6 et 15 cm), installation de fenêtres triple vitrage, installation d'une VMC double-flux, mise en place d'un chauffage électrique performant à chaleur douce, eau chaude sanitaire électrique, mise aux normes électriques et incendie, embellissement des cages d'escalier et halls d'entrée, remplacement des portes palières... ■ Investissement : 1,8 M€



BALDERSHEIM

Réhabilitation BBC

Résidence Les Alouettes



- **Livraison** : octobre 2020
- **Composition** : 36 logements du F3 au F5
- **Loyers** : de 410€ (F3) à 569€ (F5)

Construits dans les années 70, les 3 bâtiments de la résidence Les Alouettes ont été entièrement réhabilités. Pour améliorer les performances thermiques du bâti et réduire la facture énergétique des locataires, l'Office a remplacé l'une des deux chaudières de la chaufferie et mis en place une isolation par l'extérieur ainsi qu'une isolation des combles et des sous-sols. L'ensemble des fenêtres et portes fenêtres a été remplacé ainsi que les garde-corps. Au programme également, remise en peinture des cages d'escalier, remplacement des portes palières et réfection complète des installations électriques. Une attention particulière a été portée aux aménagements extérieurs avec la création de nouvelles aires de stationnement, d'une aire de jeu pour enfants et d'espaces de convivialité. ■ Investissement : 1,7 M€

Les opérations en cours

- ▲ Construction neuve ● Acquisition-amélioration
■ Réhabilitation ★ Programme neuf en accession à la propriété

ALTKIRCH

■ Résidence St Morand / Dunant
148 logements
Livraison : Mars 2021

BIESHEIM

★ Résidence Les Carrés Rosalia
8 logements
Livraison : Juin 2021

HORBOURG-WIHR

★ ▲ Résidence Atrium
24 + 19 logements
Livraison : Avril 2021

ILLFURTH

■ Résidence seniors St Brice
62 logements
Livraison : Mars 2021

KEMBS

▲ Résidence rue du Rhin
22 logements
Livraison : Décembre 2021

RIBEAUVILLE

★ Résidence Le Botania
19 logements
Livraison : Avril 2021

SAUSHEIM

● Grand-rue
7 logements
Livraison : Février 2021

SOULTZ

■ Rue de Jungholtz
18 logements
Livraison : Juillet 2021

STAFFELFELDEN

▲ Résidence L'Orée du Bois
11 logements
Livraison : Novembre 2021

TURCKHEIM

▲ Route Romaine
6 logements
Livraison : Avril 2021

UFFHEIM

★ Rue du 20 novembre
4 logements
Livraison : Avril 2022

VILLAGE-NEUF

▲ Rue de Rosenau
24 logements
Livraison : Novembre 2021

